

En effet, avec un kg de coton à 800 FCFA, le marché nigérian est de loin plus attractif selon le rapport 2019 sur la situation des entreprises publiques et des établissements publics au Cameroun.

« Ceux-ci affichent une préférence en raison de la compétitivité des prix ; soit 227 FCFA/kg au Cameroun contre 800 FCFA/kg au Nigeria », révèle le rapport. Le document préconise de revaloriser les prix d'achat du coton au Cameroun, afin de limiter cette exportation vers le voisin nigérian. Il faut noter que la vente du coton camerounais par ces paysans est illégale.

Car, selon les termes du contrat qui les lient à la Sodecoton, l'entreprise doit avoir l'exclusivité de l'achat de leur production, en échange du préfinancement que la Sodecoton offre pour la fourniture d'intrants. En 2012, la Sodecoton a procédé à une légère augmentation du prix d'achat du coton graine de 200 FCFA à 255 FCFA le kg. Mais cela n'a pas suffi. Au contraire, la Société a perdu 12 milliards de FCFA dans cette exportation illégale. 16% de la production des paysans avaient été écoulé en douce au Nigeria.